

Lyon, le 17 janvier 1855

Le Président du Conseil des Prud'hommes
de la ville de Lyon.

à Monsieur Charric Membre du Conseil

M^{re} Henri Fournel demandant
à L. Feraud ancien port d'Alai, 29 est venu se plaindre
de la conduite de son apprenti Sieur Pefanne
Je vous prie de prendre ce jeune homme sous votre surveillance et de le visiter
aussi souvent que vous le jugerez convenable
Des paternelles remontrances le déterminent probablement à se mieux conduire
et à remplir parfaitement ses devoirs
Mais si les voies de la persuasion n'étaient pas suffisantes, vous le
reprimeriez sévèrement, et enfin si, ne tenant point compte de vos bons avis, il
continuait à se mal conduire, vous voudriez bien m'adresser un rapport, et le conseil
lui appliquerait les dispositions de la loi

Veuillez agréer, Mon cher Collègue, l'assurance de ma considération distinguée

Jehan Sabatier



[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

Discipline

et

Culte

Discipline

et

Culte